

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2898

présenté par

Mme Lebec et M. Lescure

à l'amendement n° 2750 de Mme Leguille-Balloy

ARTICLE 51

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« tenu »

le mot :

« géré ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.